



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel N° 13 - Février 2002 - 3,05 €

Sommaire

L'IHS au 31^e congrès fédéral
15-19 octobre 2001
à Clermont-Ferrand

pages 2-3

L'histoire en marche

pages 4-5

L'histoire n'accepte pas
que l'on brade le patrimoine
de France Telecom

pages 6-7

Le financement
des investissements
de télécommunications

pages 8 à 10

L'histoire et l'actualité

page 11

L'IHS confédérale à 20 ans

page 12

Echo de l'institut CGT PTT
d'Aquitaine
lorsque l'histoire
rencontre la poésie

page 13

Le rôle du syndicalisme
pour la paix et l'indépendance
de l'Algérie

page 14

Les camps d'internement

en Afrique du Nord

page 15

L'activité de l'institut

page 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22

Le billet



Ce siècle a deux ans...

...Et combien de morts, de blessés, de réfugiés... d'enfants, de femmes et d'hommes qui souffrent, à cause des guerres et des conflits de ce monde ?

Comme à chaque fois, désinformation et bataille idéologique sont de mise. Les voix pour la paix sont souvent étouffées et nous savons que si juste soit-elle, la seule évocation des idées de paix est insuffisante si les peuples ne s'attaquent pas aux causes des guerres.

Comme à chaque fois, nous avons une grande responsabilité pour permettre la prise de conscience et la mobilisation pour d'autres solutions que les escalades de violence, pour développer des solidarités et lutter contre la montée des racismes.

Les conflits ne naissent pas sans causes et celles de l'état du monde d'aujourd'hui puisent leurs racines dans l'histoire du XX^e siècle, celle des dominations économiques, et des conflits d'influences géopolitiques, des impérialismes...

Cette situation internationale avec le développement des terrorismes de tous ordres, est en partie à analyser à partir des crises économiques et sociales générées par les politiques libérales.

Et si la réflexion de Jean Jaurès "le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage" se trouve une nouvelle fois malheureusement avérée, ce n'est pas inéluctable.

L'instauration d'autres rapports économiques et sociaux au niveau international est une alternative. Cela nous concerne. Chacune et chacun peut donc intervenir à son niveau, dans la société et dans son entreprise, et ainsi contribuer à construire la société de demain non pas basée sur le profit mais sur les réponses aux besoins. Un monde basé non pas sur l'exploitation des peuples mais sur leur coopération.

"La mondialisation sera capitaliste et donc rétrograde et conflictuelle, ou bien sociale et donc progressiste et pacifique" disait Georges Séguy⁽¹⁾ se référant à l'antagonisme entre le capital et le travail du XX^e et du XXI^e siècles.

En cette nouvelle année, que nous souhaiter de mieux que la paix dans le monde, et d'y travailler par l'amplification de notre combat contre la logique de guerre, le développement des luttes partout pour le progrès social, contribuant ainsi à construire une paix juste et durable.

Danièle LEDOUX

(1) Intervention lors de la présentation de l'exposition "Des luttes et des hommes".

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gautheron Alain

Gibellino Françoise

Klowskowsky Christian

Le Pessot Jean

Leadoux Danièle

Lhomme Pierre

Lottier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

COMITÉ DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

Le relais

4^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €

Directeur de la publication :

Bernard Bouche

Rédaction administration :

263, rue de Paris, case 545

93515 Montreuil Cedex

1^{er} trimestre 2002 - dépot légal N° 15382

CPAD N° 0902 G 81018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

L'IHS AU 31^e 15-19 OCTOBRE 2002

L'intervention du président (extraits)

Après avoir rappelé le rôle de l'IHS, Serge Lottier poursuit :

Au moment où nous vivons une époque de bouleversements, où l'actualité au jour le jour masque des stratégies à long terme, revisiter notre histoire peut nous aider à cultiver de nouveaux repères.

Parmi des dizaines d'autres, je voudrais m'arrêter sur un seul sujet d'actualité. Il montre que nos positions, qui sur le moment apparaissent définitives, évoluent dans le temps.

Je veux parler du service public

Les pionniers de la CGT (1910-1920), ceux dont nous sommes les héritiers, la tendance "lutte de classe", pensaient que l'Etat, le pouvoir politique n'étaient pas virtuels et ils avaient raison.

Pour eux, l'Etat, ce sont les hommes d'un parti, d'une coalition qui soutiennent les intérêts d'une classe, la classe capitaliste.

L'Etat est un exploiteur comme un autre, quelquefois plus féroce que le privé. Par exemple : n'interdit-il pas le droit de se syndiquer aux fonctionnaires au début du siècle alors qu'il l'autorise pour le privé depuis 1884.

Alors défendre le monopole d'Etat n'est pas le premier des soucis de ces pionniers !



Le stand de l'institut
avec F. Frischmann, M. Desseigne, C. Jout, S. Lottier (de gauche à droite).

Capital privé, capital d'Etat, c'est pour eux "bonnet blanc et blanc bonnet".

De plus, ils constatent que le monopole d'Etat ne règle pas la question de l'exploitation du personnel ni le devenir du Service public. Ils n'ont pas tort !

D'autres syndicalistes que l'on appelle les réformistes développaient l'idée que l'Etat, de fait, gère les intérêts de tous : exploiters et exploités.

Donc, pour celui ou celle qui travaille dans le secteur public, l'Etat prend en compte son exploitation et peut l'adoucir.

Ce sont ceux-ci qui ont vu avec le vote de la loi sur le budget annexe des PTT en 1923 un îlot de socialisme dans notre

pays. Ce que l'histoire n'a pas vérifié !

Pourtant l'histoire montre qu'au fil des années, des luttes, le monopole d'Etat sans être la panacée était un sérieux marche-pied pour gagner et garder des garanties collectives telles que les statuts de personnels et freiner les appétits du profit.

Je suis de la génération qui s'est battue pour défendre le monopole et le service public PTT, je ne pense pas pour autant avoir renié les choix des premiers pionniers révolutionnaires de la CGT.

Au moment où l'offensive de privatisation s'accroît, au moment où se pose le devenir des Services publics et de leurs

CONGRES FEDERAL 01 A CLERMONT-FERRAND



personnels dans le cadre de l'Europe et de la Mondialisation, je pense que notre histoire peut aider à travailler sur des pistes nouvelles. Tout retard d'adaptation pouvant être préjudiciable pour l'avenir !

Cela d'autant plus que nous vivons actuellement la troisième révolution industrielle, celle des technologies de l'information qui font naître une société dominée par la communication de masse.

Les travailleurs des PTT n'ont jamais autant été intéressés. Les autres révolutions industrielles concernaient plutôt les chemins de fer et l'électricité.

Nous savons par l'histoire que chaque révolution industrielle a radicalement modifié non

seulement les structures de l'économie mais aussi les modèles des entreprises.

Nous savons aussi que ce sont les rapports de forces du moment qui ont décidé de l'avenir des salariés dans ces entreprises ou services publics.

Nous savons enfin qu'à chaque révolution industrielle, il y a eu des mouvements spéculatifs de grande ampleur fondés sur des anticipations du profit. Des nouveaux entrants du style Bouygues ou Alcatel, sont venus sur le marché, véritables "Start up" de l'époque.

Il y a 120 ans de cela les krachs boursiers existaient déjà.

Nous serions bien ignorants de notre passé, si nous prétendions que la CGT a été en capacité d'appréhender ces bouleversements dans leur totalité.

Mais l'histoire montre que les patrons, les gou-

vernements ont été obligés de tenir compte des rapports de forces créés par les salariés et leurs organisations syndicales, obligés de répondre à des revendications sociales voire modifier leurs trajectoires.

Aujourd'hui la situation des Télécom et de la Poste est-elle dans ce sujet ?

Si c'est oui, il faut connaître comment notre syndicalisme au cours du 20^e siècle s'est investi, s'il a bien saisi les changements, comment il a réagi ? Quelles propositions a-t-il faites ? Quel rapport de forces a-t-il pu créer ? Que sont devenues ces propositions, etc.

Tout cela peut être constitutif des réponses à apporter aujourd'hui !

En tout état de cause, on s'apercevra vite que l'histoire sociale du 20^e siècle est une histoire en mouvement. Elle se construit

dans une société qui évolue dans le cadre de rapports de forces, où le syndicalisme CGT a joué un rôle de premier plan.

Cette histoire nous éloigne du corporatisme mais nous rapproche de l'exigence des réponses immédiates et concrètes, donc revendicatives.

Elle est faite d'hommes et de femmes épris de justice sociale, attachés à des valeurs universelles.

Elle montre à la fois la nécessaire persévérance du combat syndical et le besoin d'avoir des perspectives de changement de société pour donner une âme à ce combat.

Enfin, elle nous fait réfléchir sur l'influence que peuvent avoir des bouleversements économiques et sociaux sur le comportement des salariés.

Non, nous n'avons pas à rougir de notre histoire, même si le rouge domine...



Lors de la réception du 17 octobre : E.Bressol, B. Bouche, L. Viannet, S. Lottier, M. Dumas, M. Gastaud, G. Frischmann.

L'histoire

A la suite de la publication du dossier d'Albert Le Guern sur le service public des Postes et Télécommunications 1981 - 1987, François du Castel, secrétaire de l'AHTT(1) en a fait une analyse dans sa revue. Albert Le Guern lui a écrit, ce qui a occasionné une réponse de François du Castel. Pour l'instant "l'histoire" en est là. Mais dès aujourd'hui, soulignons combien ces échanges sont riches pour l'histoire de cette période... qui reste à écrire !

L'analyse de François du Castel

Le service public des postes et télécommunications, 1981-1987, Albert Le Guern, brochure de l'Institut d'histoire sociale de la CGT-PTT, 2001.

A. Le Guern, qui fut secrétaire général de la Fédération des PTT de la CGT, de 1982 à 1988, raconte sa vision des événements qui, sous les ministères Louis Mexandeau et Gérard Longuet, lui paraissent avoir amorcé la réforme des PTT de 1989.

Déjà, sous la présidence de V. Giscard d'Estaing, il perçoit une volonté de "gestion capitaliste des PTT" qui lui semble favoriser "les monopoles des constructeurs et les grandes banques" au détriment du service public et qui voit se développer divers mouvements sociaux.

L'élection de F. Mitterrand en 1981 s'accompagne d'évolutions jugées positives pour l'unité des PTT et pour les droits du personnel. Mais les budgets

présentés par le ministre socialiste L. Mexandeau pour 1983 et 1984 paraissent décevants à l'auteur et le projet pour 1986 est repoussé par le Conseil supérieur des PTT. Une brochure de la CGT-PTT pose la question "PTT, si on gérait autrement ?", alors que le "rapport Chevallier" propose au contraire la séparation des postes et des télécommunications.

Un virage apparaît en 1985 avec le changement de gouvernement. Sous l'influence de la "déréglementation" européenne, le ministre propose en 1986 une "gestion du service public évoluant vers une logique d'entreprise", ce que refuse, seule, la CGT.

Mais la même année connaît un changement de majorité et le libéral G. Longuet devient ministre des PTT. Un avant-projet de loi prévoit, en 1987, le maintien dans le service public des services de base, mais la privatisation des services

à valeur ajoutée. Une forte grève contraint au retrait du projet.

En 1988, avec la réélection de F. Mitterrand, il appartient à P. Quilès, nouveau ministre des PTT, de préparer, puis d'introduire en 1989 la première grande réforme des PTT.

Dans le rappel de cette succession d'événements prémonitoires, on est frappé de ne pas trouver sous la plume de l'ancien secrétaire général d'une fédération aussi importante que la CGT-PTT de réflexions sur l'évolution souhaitable d'un service public dont la forme date pourtant de plus d'un siècle. Seule la brochure citée ci-dessus sur la gestion apporte des idées novatrices. L'opposition est certainement une attitude plus familière que la contre-proposition, pour un syndicat d'employés qui reste marqué par ses origines "anarchosindicalistes".

FRANÇOIS DU CASTEL

Lettre d'Albert Le Guern

Montreuil,
le lundi 24 septembre 2001
Cher François,

Par l'intermédiaire de Serge Lottier, j'ai pris connaissance de tes appréciations concernant le dossier publié sous l'égide de l'Institut d'Histoire Sociale de la Fédération : « Le service public des PTT de Louis Mexandeau à Gérard Longuet ».

Je suis sensible au fait que cette brochure ait suscité ton intérêt et mérité la

parution d'une chronique critique dans le bulletin de l'AHTTI.

Je pense que toute contribution à l'évocation de faits ou périodes historiques revêt une valeur significative dès lors qu'elle entraîne des débats contradictoires pouvant être utiles à l'analyse des réalités du présent.

C'est dans ce sens que je me permet d'émettre quelques remarques à propos de tes appréciations.

Une observation de forme d'abord : tu me prêtes beaucoup.

La rédaction du dossier ne traduit pas « la vision des événements » selon Albert Le Guern.

Il est aisément vérifiable que tous les faits relatés, les déclarations citées, les documents exploités, les chiffres produits sont extraits d'archives syndicales, notamment le Journal Fédéral et le livre : « PTT, si l'on gérait autrement⁽²⁾ »,

ainsi que de documents personnels.

Tu écris être frappé par une « absence de réflexion sur l'évolution souhaitable d'un service public dont la forme date pourtant de plus d'un siècle ».

Si ce reproche concerne la période traitée (1981-1987) il est infondé. S'il est inscrit dans le long terme, il ne peut concerner un document conçu, pour l'essentiel, sous la forme d'une chronique factuelle n'ayant

en marche

aucune ambition ni mission prospective. Infondé également le grief fait à la Fédération d'avoir pratiqué "l'opposition" au détriment de la "contre-proposition".

Les compte-rendus des sessions du Conseil supérieur des PTT, mentionnés dans la brochure et, plus largement encore, dans le livre : « *PTT, si l'on gérait autrement* », attestent du souci permanent de la Fédération de concilier son action revendicative avec des propositions mettant en cause toute politique considérée comme contraire aux intérêts du service public, des usagers et du personnel.

Que les propositions de la CGT fussent, à l'époque, source de réactions diverses et que leur validité soit, aujourd'hui, soumise à

l'épreuve du temps qui passe et des événements le marquant, rien de plus normal.

Mais, par fidélité à l'histoire, il ne faut pas les oublier ni les sous-estimer.

A propos du livre : « *PTT, si l'on gérait autrement* », tu suggères que, contrairement à la Fédération, il « *apportait des idées novatrices* ». Cet ouvrage, dont j'ai eu l'honneur de signer la préface le 9 novembre 1984, est le témoin et la traduction d'épisodes de l'histoire de la Fédération CGT des PTT.

Le dossier souligne, ce qui n'a pas échappé à ton attention, des positions prises, dans le passé, par des hauts fonctionnaires du ministère des PTT.

— en 1979, Gérard Théry, directeur général des Télécommunications, alerte

sur les enjeux qui nécessitent une maîtrise nationale dans le domaine des industries du futur.

— En 1981, les directeurs généraux de la Poste et des Télécommunications, J. Babin et J. Dondoux, signent une déclaration commune mettant en relief les atouts du service public des PTT et stipulant des dispositions pour la mise en œuvre d'une politique de complémentarité et de coopération entre les deux grandes branches d'exploitation.

— En 1983, M. Vié, l'inspecteur général, affirme que le bon fonctionnement de la Poste exige l'octroi des moyens nécessaires et des changements importants dans les modalités économiques et financières de sa gestion.

Les options de ces hauts fonctionnaires allaient dans le sens des positions et propositions de la Fédération.

Je me permet une boutade : doit-on pour autant suspecter messieurs Théry, Babin, Dondoux et Vié d'avoir été influencés par des tendances "anarcho-sindicalistes".

Pour conclure, je pense que la situation présente dans le secteur de la communication, au sens large du terme, semble particulièrement propice à l'instauration et à la poursuite de débats approfondis sur les enseignements à tirer de l'action syndicale passée dans le domaine de la défense, du développement et de la gestion démocratique du service public.

C'est dans cet esprit que je l'écris...

François du Castel répond

Paris,
le 4 octobre 2001

Cher camarade,

Je te remercie de ta lettre. J'avais effectivement trouvé ton article dans le bulletin de l'IHS assez intéressant pour en faire une analyse dans le bulletin de l'AHTTI.

Qui dit analyse dit aussi critique et j'ai regretté que dans cet historique tu aies relaté des faits sans en faire toi aussi la critique, alors qu'il me semble que la Fédé a, à cette époque,

manqué de réflexion sur les évolutions qui s'amorçaient.

Tu te réfères bien sûr à "PTT, si on gérait autrement?" pour plaider à l'existence de cette réflexion. Mais ce travail de Pierre Musso me semble avoir beaucoup plus reposé sur les travaux de la section économique du PCF, dirigée alors par Philippe Herzog, et sur le soutien du groupe des ingénieurs et administrateurs CGT, que sur l'appui de la Fédé qui n'en a guère fait usage.

Même avec cet apport, la réflexion de la Fédé demeurait insuffisante sur la notion du service public, au moment où celui-ci commençait à être mis en cause. Seuls les PTT, tels qu'ils existaient depuis un siècle, servaient de référence, comme si le monde n'avait pas bougé!

J'ai dû moi-même chercher d'autres appuis pour tenter de faire avancer une notion moderne du service public, en publiant successivement "Casse avenue de Ségur", puis "Les télécoms en questions."

Quand je m'interroge sur ce retard dans la réflexion, j'en trouve une origine probable dans "l'ouvriérisme" que j'ai toujours senti à la Fédé et que je relie au courant Montmousseau dans la CGT, appelé par les historiens "anarcho-sindicalisme" en référence aux débuts du syndicalisme.

J'ai naturellement été trop court dans la critique parue dans le Bulletin de l'AHTTI, mais j'espère que ces explications clarifient ma pensée.

(1)AHTTI : Association histoire des télécommunications et des techniques de l'information

(2)"PTT, si l'on gérait autrement". Ce livre a fait l'objet de trois tirages et a été placé à 10 000 exemplaires.

L'histoire n'est que l'on brade de France

Une lettre de Nicole Chalot, membre du CA de l'IHS

Limoges,
le 12 novembre 2001
Cher Serge,

Ton info vendredi matin, de la vente de Paris Central me bouleverse et me révolte. Bien sûr il fallait s'y attendre avec l'annonce de la vente du patrimoine immobilier de France Télécom pour combler le gouffre financier de la dette !

Mais Paris Central, je ne t'apprends pas, est un immeuble chargé d'histoire, en particulier de luttes de nos anciens. J'ai relu ce qu'écrivait Georges dans l'"Histoire de la Fédé CGT des PTT" à propos des grèves de 1909:

"le 13 mars, l'armée occupe le Central Télégraphique. Le personnel hésite. Mais à 17 heures, 400 agents décident de se mettre en grève car 8 agents arrêtés n'ont pas été relâchés comme les autres. Et toute la nuit, le personnel restant "mastiqué"... selon la forme de lutte de 1889.

...Le lundi matin, le Central est en effervescence ; Simyan² vocifère... il appelle à nouveau la police.

Simyan fait placer un policier auprès de chaque agent ! Vainement ! "Le Central ne répond plus ..." dit-on dans tout le pays ! Cette formule ultérieurement et

pendant longtemps sera l'indication de la réussite d'une grève, le Central Télégraphique comme la Recette Principale pour la poste, jouant, en quelque sorte, le rôle "d'entreprise phare".

Pour la jeune militante que j'étais à Paris Central, ces murs, témoins, d'une telle histoire m'ont toujours impressionnée.

Je savais que les militant(e)s de la CGTU du Central et quel(le)s militant(e)s car il y avait des femmes, dames-employées, étaient partie prenante de toutes les luttes dures et féroce ment réprimées (sans discrimination !) de la première moitié du 20^e siècle. Quel courage et quelle lucidité il fallait mais ils, elles, savaient que c'était le prix à payer pour le progrès social, la satisfaction des revendications et pour la paix !.

Avec la vente de ce superbe immeuble, c'est aussi ce passé que France Télécom veut rayer de la carte, et c'est insupportable.

Les photos d'époque reproduites dans "l'Histoire de la Fédé" du cortège impressionnant, en redingotes et chapeau melon, des commis du Central Télégraphique de Paris représentant leur service et des deux premières dames des PTT arrêtées et dévoquées pour fait de grève font par-



Tour de l'Hôtel des Télégraphes, 103, rue de Grenelle, siège du ministère de 1879 à 1939.

Une lettre de l'IHS à M. Michel Duffour, secrétaire d'état au Patrimoine

Montreuil, le mercredi 7 novembre 2001

Monsieur
le secrétaire d'Etat,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la vente imminente d'une partie importante du patrimoine de France Télécom notamment les bâtiments situés au 103 rue de Grenelle, berceau du Télégraphe et du Téléphone en France.

En effet, notre pays peut s'enorgueillir du fait que ce soit un Français (Bourseul) qui a inventé le téléphone en 1854, l'Américain Graham Bell ayant seulement pris le brevet en 1876.

Cette vente a été décidée pour alléger la dette de l'entreprise !

Nous sommes là dans le schéma où l'argent, la finance, la bourse et des hommes peu respectueux du passé de la Nation, imposent leur diktat.

Vous le savez, l'état est un actionnaire majoritaire dans l'entreprise, il peut donc intervenir pour empêcher cet acte scandaleux, une insulte à l'histoire !

Nous pensons, monsieur le secrétaire d'Etat que votre ministère est compétent pour examiner ce dossier et proposer la solution qui s'impose pour que le bâtiment situé au 103 rue de Grenelle reste la propriété de la Nation.

En espérant une réponse, recevez, Monsieur le secrétaire d'Etat, l'expression de notre considération distinguée.

Le président de l'IHS CGT-PTT

SERGE LOTTIER

accepte pas le patrimoine Télécom

tie intégrante de l'histoire de notre Fédé, de son patrimoine.

Aussi, je pense, qu'une protestation de la Fédé, de son IHS s'impose face à cette vente, d'un immeuble qui plus est, classé aux monuments historiques avec la Tour de Chappe, le télé-

commis, donc contre les discriminations sexistes.

Peut-être y as-tu déjà pensé !

Il faudrait prévenir nos camarades de Libération Nationale PTT afin que cette plaque ne soit pas mise au rebut voire détruite, comme je le crains.



Cortège impressionnant des commis du Central télégraphique de Paris reprenant le travail

graphe étant le premier moyen de télécommunications si je puis dire. C'est une honte.

Ma deuxième préoccupation concerne la plaque apposée dans l'entrée, commémorant le sacrifice des agents du Central, morts pendant la guerre.

Parmi la liste, trois noms de militants de la Fédération Postale Unitaire : Jean Grandel fusillé à Châteaubriant, André Dalmas guillotiné à Paris et Adèle Lecocq déportée, Adèle qui fut l'une des animatrices de la grande lutte des Dames Employées des années 1930 pour l'égalité des salaires avec les

Si l'immeuble est vendu, et dans ce quartier l'opération immobilière sera juteuse, il faut qu'ils interviennent pour qu'elle soit toujours accessible, pour ne jamais oublier.

NICOLE CHALAT

(1) "mastique" :
le télégramme est envoyé dans une autre direction que celle à laquelle il était destiné.

(2) Simyan :
sous secrétaire d'Etat aux PTT dans le gouvernement Clémenceau.

100^e anniversaire de la loi sur les associations

Dans le numéro 10 du Relais, le dossier de Marcel Pillet a été amputé de deux chapitres. Nous réparons cette malencontreuse erreur dans le présent numéro du Relais en priant nos lecteurs et amis de l'IHS CGT PTT de bien vouloir accepter nos excuses.

BERNARD BOUCHE

**En page 11
du Relais n°10,
1^{re} colonne,
il convient
d'ajouter
immédiatement
sous le sous titre
"Des origines
modestes",
les paragraphes
suivants :**

Des origines modestes

A La Poste les premières mutuelles sont nées avant 1901, mais la loi va favoriser de nouvelles organisations : sportives, coopératives, restaurants, etc... Jusqu'en 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale, c'est une action qui relève essentiellement du personnel, et qui a un caractère de proximité. Les petites associations locales sont de fait placées sous le contrôle direct des adhérents. Il n'y a pas de contributions administratives, si ce n'est localement quelques aides en nature non évaluées.

L'essor des associations

A partir de 1945, les associations PTT connaissent un essor important.

Les difficultés du ravitaillement poussent à la multiplication de coopératives et de cantines. Les différents clubs sportifs se fédèrent et créent l'Union des ASPTT. Dans le prolongement du Front populaire de 1936 et du tourisme populaire, des associations culturelles et de loisirs apparaissent. Enfin les mutuelles réalisent leur unité dans la MGPTT.

Né dans l'enthousiasme, ce mouvement est contrarié par la division syndicale que touche d'abord les PTT. A contrario, l'adoption de la loi sur les comités d'entreprise, chargés de la gestion des "œuvres sociales" a un aspect positif ; même si elle ne concerne pas la fonction publique. Elle légitimise l'action sociale à l'entreprise et un financement patronal.

Pour la première fois en 1945 des crédits sont effectivement inscrits au budget des PTT pour le développement des activités sociales et l'aide aux associations.

**Que Marcel Pillet
et nos lecteurs
veuillent bien
nous excuser.**

Le financement des investissements de Télécommunications

(les sociétés de financement
créées en 1970)

Nous pouvons affirmer sans trop de risque de nous tromper que le secteur des télécommunications est, depuis longtemps, un lieu d'affrontements de tous ordres.

Les enjeux sont très importants et même primordiaux ! Enjeux économiques directs, enjeux économiques indirects, enjeux politiques, enjeux éthiques. S'il est clair que la période récente (depuis la réforme Quilès) est particulièrement probante de l'affirmation précédente, il n'en reste pas moins vrai que l'histoire des télécommunications est riche en particularismes, notamment dans le domaine économique.

En effet, non seulement ce secteur d'activité est l'exemple type que pourrait citer les théoriciens du capitalisme monopoliste d'État (socialisation des coûts et privatisation des bénéfices), mais il est aussi tendanciel de ce qui se passe dans le reste de l'économie.

La période évoquée dans cet article est celle des années "fin 60 et 70".

Un retard dangereux pour le développement économique à rattraper de façon urgente !

La France dont le retard en matière de téléphonie était tel qu'il pouvait remettre en cause sa modernisation économique et sociale, décide de le rattraper dès les années "50" (voir le projet de résolution du conseil économique en date du 21 mars 1952). Mais cette résolution ne sera jamais appliquée. C'est dans les années "70" que le démarrage réel se fait, avec des investissements massifs, notamment dans le 7^e plan (1975 - 1980). Paradoxe ? C'est l'époque où le capitalisme, de façon générale, entre dans phase de désinvestissement massif de la part des grandes entreprises (par exemple destruction de l'appareil productif dans la sidérurgie) avec délocalisation de la production dans les pays sous-développés et en voie de développement, ayant comme conséquence un chômage massif !

*"Postes et Télécommunications"
n° 169 - janvier 1970.*

actualité

finextel

□ L'argent est le nerf de la guerre. Pour gagner la bataille du téléphone, les PTT vont devoir en trouver. Voici comment.

Financement ahurissant !

Les gouvernements de l'époque (1970) choisissent un mode de financement de l'investissement qui aurait dû paraître curieux à tout éco-

nomiste ou tout gestionnaire digne de ces noms, celui du crédit-bail, qui sur-endetteste l'entreprise très dangereusement. Mais il n'en est rien, seule notre fédération, qui s'est toujours intéressée à la gestion des télécommunications, a dénoncé la création des sociétés de crédit-bail Agritel, Code-tel, Creditel, Francetel et Finextel. En effet, ce système de financement est intrinsèquement mauvais. Cette citation de l'annexe N°35, du tome III du rapport général au Sénat sur le projet de loi de finances pour l'année 1973, est explicite en soi : "Pour le financement d'un équipement la société de financement signe avec l'Administration un contrat de construction qui régit les rapports entre l'Administration, la société et les constructeurs pendant la période de construction et un contrat de crédit-bail. Le rôle de la société est uniquement financier, la société paie aux constructeurs les avances, les acomptes et le solde sur les ordres et après vérification et certification de l'Administration. Au moment de la réception provisoire de l'équipement, la société devient propriétaire de l'équipement qu'elle loue en crédit-bail à l'Administration pendant la période de construction, l'Administration verse des intérêts sur les paiements faits par la société ; après la réception provisoire elle verse des loyers qui sont calculés prévisionnellement pour rémunérer et rembourser le capital investi par la société pour les équipements financés par fonds propres et pour couvrir les charges de l'emprunt et une partie des frais de gestion de la société pour les équipements financés par le fonds d'emprunt. A l'issue de la période de location, l'Administration peut acheter l'équipement pour un prix égal à 3% du prix initial de l'équipement".

Oui, vous avez bien lu ! non seulement l'Administration payait (le loyer) l'ensemble des frais des quatre sociétés (leurs emprunts pour acheter, les intérêts qu'elles versaient), mais aussi des intérêts supplémentaires (une sorte de sur-loyer pendant la "période de construction"), elle achetait des équipements déjà largement payés et amortis et enfin devait payer les coûts liés à l'exploitation/maintenance des équipements !!!

L'AVENIR DU TÉLÉPHONE ET DE LA POSTE

thème des récentes déclarations de M. Robert Galley, ministre des PTT

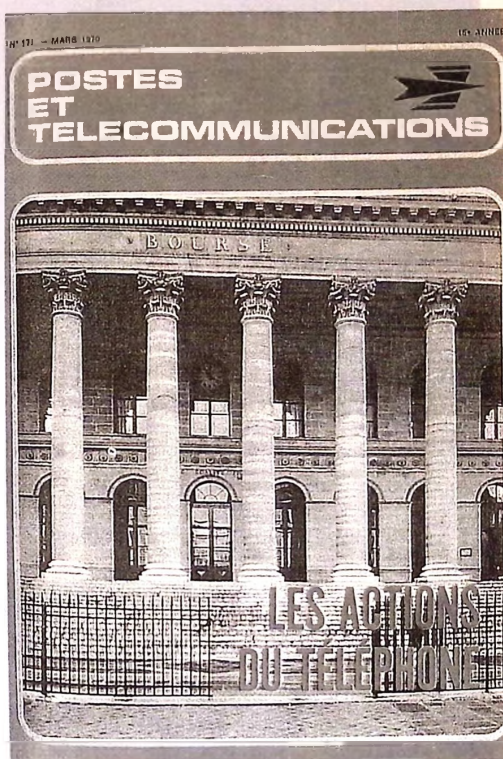
« IL S'AGIT D'INTÉRESSER LE GRAND PUBLIC
AU FINANCEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »

« VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE COMMERCIALE
DE LA POSTE ET DES CHÈQUES POSTAUX »

« Postes et Télécommunications » n° 167 - novembre 1969.

Pourquoi cette apparente stupidité ?

La magouille était claire, si l'État n'avait pas de problème pour payer tout ceci, pourquoi ne finançait-il pas directement les investissements nécessaires ? Les "trente glorieuses" prenant fin, le chômage s'installant de façon durable, il fallait bien que l'État vienne en aide (théorie du CME) au capital, et notamment au capital financier qui s'était développé et continuait de se développer. Le développement des télécommunications, considéré, à juste titre, comme une nécessité vitale pour la Nation, était un bon prétexte pour nourrir le système...



« Postes et Télécommunications » n° 171 - mars 1970 :
en 1970... on parle déjà d'actions !!

Et cela a duré ! Les documents officiels des télécommunications d'État font part des dettes de long terme de façon détaillée jusqu'en 1985. De 1986 à 1990, les documents budgétaires et financiers ne font plus apparaître qu'une ligne (le total du crédit-bail). Depuis

1991 la précision n'est plus de mise et les perpétuelles modifications de présentations des informations économiques entretiennent le flou "artistique". On ne peut pas dire aujourd'hui ce que coûte encore le crédit-bail des années "70" (a priori plus rien depuis 1993/1994) ! Le mode de financement actuel des télécommunications n'est plus recommandable d'un point de vue économique, mais il est vrai que les objectifs des fusions/acquisitions sont différents. Quoi qu'il en soit, ce sur-endettement des télécommunications a des conséquences pour les usagers.

Le crédit bail et les conséquences pour les usagers dans les années 1970 - 1980

Elles sont d'abord immédiates en termes de tarification. Bien que les technologies les plus récentes soient moins coûteuses, les tarifs ne baissent pas alors que partout ailleurs dans le monde ils diminuent : il faut bien rembourser la dette !

A plus long terme, la modernisation du réseau prend du retard, les nouveaux services ne sont donc pas accessibles à tous (adieu ô

égalité d'accès et continuité territoriale chères à nos cœurs de fonctionnaires !)

Politiquement, les conséquences sont le moindre développement de la démocratie (la communication y est absolument nécessaire) alors que les aspirations à plus de communication et de liberté grandissent. Rappelez-vous l'un des forçements faux prétextes évoqués par nos patrons pour privatiser... ? "La concurrence et le privé ça permet de baisser les tarifs" ! Sans tomber dans une certaine "parano" cette continuité logique a de quoi troubler pour le moins !

Bref, que ce soit il y a trente ans ou seulement dix, les enjeux économiques directs du mode de financement des investissements sont énormes, les cadeaux faits par nos gouvernants au capital sont scandaleux car ils ralentissent la possibilité de faire des investissements socialement utiles aux citoyens. Derrière se profilent les questionnements éthiques liés à la construction et à la maîtrise de l'information. Le débat reste d'actualité, emparons nous de l'histoire pour comprendre le présent et mieux préparer l'avenir !

Serge Mas

Le relais

Abonnement

4 numéros par an : 15,24 €

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

A le

Signature :

A adresser à : IHS CGT-PTT, 263, rue de Paris, case 545 - 93575 Montreuil
● CCP 20625 80 R PARIS ●

L'histoire et l'actualité

AFGHANISTAN - JANVIER 1980

Fac-similé du « Militant »
de février 1980

pour une paix véritable

Depuis quelques mois à propos du Moyen-Orient, puis de l'Iran, presse écrite, radio, télévision rivalisaient en propos alarmistes. M. Giscard d'Estaing lui-même avait donné le ton en parlant le 31 décembre du « danger de guerre ».

Cette campagne vient d'atteindre un degré hystérique au sujet des événements d'Afghanistan.

Il y a sans doute là, de la part de nos gouvernants, une tentative pour détourner l'attention des travailleurs des conséquences de la crise et de l'agression sans précédent menée contre leur pouvoir d'achat.

A défaut d'obtenir leur « consensus » sur le thème du pétrole, pouvoir et patronat cherchent - comme ils l'ont fait souvent dans le passé - l'« union sacrée » des exploités et des exploités contre de prétendues menaces extérieures.

*

Dans cette situation l'orientation de la C.G.T. rappelée en dernier lieu par la Commission Exécutive de la C.G.T. le 8 janvier 1980 et par la Commission exécutive de notre fédération le 18 janvier (1) est fidèle à toute la tradition du mouvement ouvrier français.

Elle appelle les travailleurs à ne pas se laisser détourner des réalités sociales **de notre pays aujourd'hui** : hausses multiples des prix, chômage pour lequel la France détient le triste record en Europe, atteintes contre les droits et libertés. Elle appelle avec persévérance au rassemblement pour l'action et prendra en tout état de cause ses responsabilités.

La CGT n'oublie cependant pas que comme le disait déjà Jean-Jaurès il y a soixante dix ans « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

Elle sait que le réarmement et le surarmement sont une source énorme de profits pour ceux que le bon sens populaire appelle « les marchands de canons » et que le Président Eisenhower appelait, un jour de franchise, « le complexe militaro-industriel ».

Elle sait que la guerre étrangère, les guerres coloniales, la pression ou la subversion contre les peuples qui se libèrent restent pour le capitalisme le moyen de résoudre provisoirement ses crises et de maintenir sa domination.

Pour une défense conséquente de la paix, la CGT a mené au cours des dernières années, toujours la première et trop souvent seule au plan syndical, une action qui devrait faire réfléchir ceux qui prétendent aujourd'hui lui donner des leçons.

Dans son 40^e Congrès elle a rappelé, notamment ses positions pour : « la suppression de tout armement nucléaire et l'interdiction de toutes les armes de destruction massive » et pour « la dissolution simultanée des blocs militaires ».

(1) Le texte de la CE confédérale a été approuvé à l'unanimité par la CE fédérale de la Fédération CGT des PTT.

**« Les rois nous saoulent de fumée,
paix entre nous, guerre aux tyrans ! »
L'Internationale**

C'est en vertu de ces principes qu'elle avait appuyé dans les années 1950 l'appel de Stockholm et lutté contre le réarmement allemand.

Elle est restée conséquente avec elle-même et avec les intérêts des peuples en prenant position en décembre dernier contre l'implantation sur le territoire européen de centaines de fusées atomiques américaines.

*

Mais pour la CGT la paix ne saurait être un statu-quo figeant la situation des peuples encore soumis au féodalisme ou au colonialisme.

Pas plus qu'elle n'a cédé avant guerre au « pacifisme bélat » de ceux qui disaient « plutôt l'esclavage que la guerre » ou aux partisans de la « non intervention » en Espagne la CGT n'abandonnera son devoir de solidarité envers les peuples qui se libèrent.

En soutenant les peuples du Vietnam et d'Algérie, de Cuba, du Chili, de l'Angola, de Rhodésie et d'Iran... en saluant l'évolution progressiste dans laquelle le peuple Afghan s'est engagé depuis quelques années, la CGT est fidèle à l'Internationalisme.

Elle sait aussi qu'en réduisant les bases et les moyens de l'impérialisme ce mouvement mondial de libération des peuples est l'un des meilleurs gages d'une paix véritable.

R. AILLOUD

Nous publions ci-dessous, la partie du texte adopté par la CE Confédérale qui rappelle les valeurs traditionnellement défendues par la C.G.T. concernant les problèmes internationaux.

... Nous avons, pour notre part, à nous déterminer en fonction de nos conceptions fondamentales, de nos principes de classe et de solidarité internationale. Dans cet esprit le contenu de notre prise de position se distingue radicalement de ceux émanant d'organisations qui explicitement ou implicitement ont soutenu, et soutiennent encore, les interventions impérialistes et colonialistes, ou d'autres qui pratiquent systématiquement l'amalgame.

La Commission Exécutive tient à rappeler les valeurs traditionnellement défendues par la CGT.

- 1) Rapports entre les Etats fondés sur l'amitié, la coopération, le respect mutuel et interdisant tous recours à la force ;
- 2) Principe de non ingérence dans les affaires intérieures d'un pays ;
- 3) Evolution et progrès des peuples sur la base de leur propre détermination.

C'est dans cet esprit que la Commission Exécutive apprécie et suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Afghanistan et souhaite que le peuple afghan puisse se déterminer en toute indépendance.

Paris, le 8 janvier 1980

L'IHS confédéral a 20 ans

Le passé et le présent

"Extraire du passé tout ce qui peut contribuer à éclairer le présent et à construire l'avenir."

Ainsi peut se résumer le "credo" de notre Institut d'histoire sociale qui, depuis vingt ans, permet à la CGT d'agir sur un terrain que l'on pensait naguère réservé aux historiens.

Durant ces deux décennies, l'Institut national et progressivement, les Instituts régionaux, fédéraux et départementaux ont mené à bien diverses initiatives fertilisantes de la mémoire collective, souvent en coopération avec des universitaires de renom. Notre Institut est ainsi devenu un lieu de rencontres entre militants, syndicalistes, historiens, étudiants, propice au dialogue, aux échanges, aux débats réciproquement appréciés et mutuellement enrichissants.

Parallèlement, la bataille soutenue pour veiller à la conservation des archives au nom de la nécessaire sauvegarde de notre patrimoine a déjà porté ses fruits, comme en témoigne notre Centre d'archives riche d'une importante réserve de documentation sociale et syndicale précieuse pour notre activité et largement ouverte à de nombreux partenaires.

A ce stade de notre expérience, certains enseignements s'en dégagent et méritent réflexion. Il apparaît, par exemple, que les militants les plus jeunes sont en général **peu instruits** d'histoire sociale non pas qu'ils en sous-estiment l'intérêt, comme ont tendance à le leur reprocher parfois - à tort - certains de leurs aînés, mais parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'en apprendre grand-chose durant leur scolarité, du fait de l'absence de cette histoire dans les programmes de l'éducation nationale et paradoxalement du fait aussi de sa quasi-dispari-

tion de ceux de notre éducation syndicale.

Par ailleurs, si les nouvelles générations n'entendent parler du passé qu'à travers des errements et des échecs qui ont affecté le mouvement ouvrier, il est bien compréhensible que cela ne les incite guère à rechercher dans ce passé ce qu'il peut receler d'utile pour leurs aspirations d'aujourd'hui. Pas question, bien sûr, de minimiser les ombres du passé car si nous avons la volonté de ne pas les reproduire, il est indispensable d'analyser jusqu'au bout les causes qui les ont engendrées. Mais en rester là sans évoquer les grandes luttes qui ont jalonné le XX^e siècle et les succès qu'elles ont remportés - **avancées sociales, conquêtes démocratiques, nombreux exemples de solidarité ouvrière internationale** dans les combats anticolonialistes et antifascistes - serait priver la mémoire collective de ce qui reste l'essentiel de l'histoire sociale.

Il est vrai que la fascination exercée par le modèle soviétique qui ne fut certes pas "intrinsèquement pervers" comme le qualifièrent ses pires ennemis, mais qui fut loin d'avoir les vertus démocratiques et humanistes que lui avaient prêtées, en 1917, les admirateurs de la Révolution d'octobre - a quelque peu sclérosé la pensée révolutionnaire, limité son aptitude d'analyse des profonds changements d'après la Seconde Guerre mondiale et, par voie de conséquences, son imagination dans la recherche de voies nouvelles d'émancipation de la société. Analyses et recherches qui restent à approfondir entre toutes les composantes des partisans progressistes d'une nouvelle société, et donc auxquelles

le syndicalisme peut apporter une contribution spécifique, indépendante. Conformément à l'étendue et aux limites de ses prérogatives, telles que la CGT les a définies dès sa naissance et vient d'en préciser le sens actuel à propos de ses relations avec les partis politiques démocratiques.

Indépendants mais pas neutres répliquaient leurs aînés à ceux qui prônaient un syndicalisme étranger aux grands problèmes de société. Au moment où le monde entier s'interroge sur la question de savoir si la mondialisation sera ultralibérale sous la domination de l'impérialisme du fric, ou progressiste en correspondance avec les besoins économiques, sociaux, culturels et pacifiques du genre humain, il serait absurde que le syndicalisme s'abstienne de participer aux débats en cours sur ce colossal dilemme et, éventuellement, aux actions qui peuvent en découler.

D'autant que les propos des protagonistes de la mondialisation capitaliste interpellent très directement le syndicalisme. Selon eux, cette mondialisation serait inéluctable, marquerait le bout ou la fin de l'histoire, ouvrirait une ère nouvelle d'harmonisation entre le capital et le travail, reléguant dans un passé révolu les causes de la lutte des classes. On remarquera à quel point leurs propos ressemblent à ceux de leurs ancêtres du XIX^e siècle, qui

voyaient dans le capitalisme ascendant se concrétiser l'avenir de collaboration des classes dont ils rêvaient.

Si d'importants changements sont intervenus durant le XX^e siècle, il est une réalité qui subsiste de toute évidence: la nature oppressive et spoliatrice du capitalisme contre laquelle se dressait la CGT dès sa création, voici cent six ans. La différence, c'est que le capitalisme n'exploite plus seulement le travail dans les pays industrialisés, mais menace l'existence de tous les peuples, du nord au sud, de l'ouest à l'est de la planète. Loin d'avoir décliné, l'antagonisme capital/travail s'est internationalisé et la lutte qu'il engendre s'est universalisée comme en ont témoigné, entre autres exemples: Seattle, Nice, Porto-Alegre et Gênes.

Voilà, n'est-il pas vrai, une réalité du présent particulièrement éclairante du passé. C'est dire que notre rôle ne saurait se limiter à rechercher dans le passé des éclairages pour le présent. Il consiste aussi, en sens inverse, à montrer ce qui, dans le présent, peut éclairer le passé et contribuer à enrichir la mémoire collective d'enseignements précieux pour les luttes d'aujourd'hui et pour construire les bases de nouvelles perspectives de solidarité citoyenne mondiale.

Moralité: gardons-nous de faire du passé table rase!

GEORGES SÉGUY

L'IHS confédéral publie tous les trimestres une revue "Les cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale". Tous les articles se rapportent à l'histoire de la CGT ou aux femmes et hommes qui l'ont fait vivre. L'abonnement est de 27,5€ par an. Chèques à l'ordre de l'Institut d'histoire sociale, 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex.

Echo de l'institut CGT PTT Aquitaine

L'activité de notre collectif (2 camarades seulement, pour l'instant...) autour d'un document témoignage sur la période 1945 — 1954 en Gironde, notre assiduité pour classer les archives chaque mercredi matin, rendent visible l'utilité de notre Institut.

Les sections syndicales nous sollicitent; elles trouvent un outil disponible pour raviver l'histoire, leur histoire. De génération en génération, le relais s'établit avec une "curiosité", une recherche plus importante qu'on ne l'imagine, apparaît le besoin de se donner confiance dans la capacité militante à transformer l'existant.

Ainsi, la section syndicale de Bordeaux Docks,

créée il y a 20 ans à partir de la décentralisation de la Recette Principale, a sollicité notre collectif pour préparer une initiative sur le thème: "20 ans de lutte, de solidarité, de fraternité".

Le 8 septembre, plus de 80 personnes se rassemblent dans le bureau de Poste autour d'une exposition mettant en valeur la bataille pour un service public de proximité. Un panneau était consacré à notre Institut, une adhésion a été réalisée. Une soirée conviviale avec anciens et plus jeunes termina la journée dans la fraternité.

Il nous est apparu intéressant de travailler à partir des archives locales dans le bureau de Poste; nous avons senti que cette

démarche favorisait l'effort de classement du matériel syndical par les militants en activité.

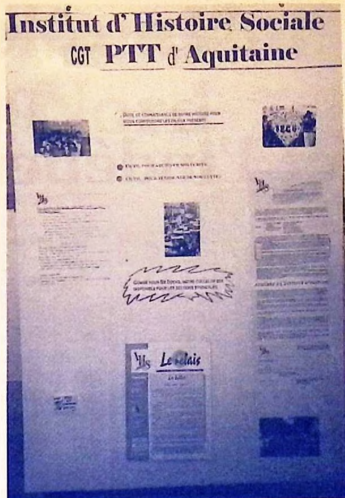
Cette expérience, limitée certes à une période récente, a eu le mérite de donner des idées à d'autres sections syndicales.

Des anciens militants ambulants de Bordeaux proposent de préparer avec l'institut des témoignages, des écrits sur la création de cette Ligne d'ambulants (fin 1800), la mission et l'utilité de ce service (assurer le j +

1), les luttes, la vie au travail des ambulants.

Simultanément, nous poursuivons le travail sur archives. Nous mesurons combien notre existence permet par ces initiatives d'apprécier les enjeux présents.

P/le Collectif,
CHRISTIANE ROUANET



Lorsque l'histoire rencontre la poésie !

Marie Thérèse Fleury, militante de la CGT a été déportée à Auschwitz.

Aragon dans l'un de ses poèmes du "Musée Grévin" écrit ces vers :

reste du poème dans ces mois de l'été quarante-trois, dans ces mois de sécheresse et de faux espoirs, où nous n'avions encore que de maigres et inexacts docu-

nom, qui n'avait pas pour raison, comme on le croira peut-être, la nécessité de le faire entrer à toute force dans un alexandrin à césure classique :

Drôme, l'été 1943, appelait la disparue Marie-Louise."

Cette découverte a été faite par notre ami Emile Dupuy.

Et celle qui partit dans la nuit la première
Comme à la Liberté monte le premier cri
Marie Louise Fleury rendue à la lumière
Au-delà du tombeau Je vous salue Marie

Il y a une erreur de prénom. Alors était-ce Marie Thérèse ou Marie Louise dont il parlait? Dans l'Oeuvre poétique Tome X, 1943 - 1945, il s'explique :

"La partie du Musée Grévin qui parle d'Auschwitz, je l'ai écrite comme le

ments sur ce qui se passait au " camp de l'exécution lente " comme le premier témoin nous avait appris à l'appeler. Ces documents sont responsables de la sous-estimation du nombre des martyrs dans le poème, et aussi d'une altération de

Marie Louise Fleury qui partit la première

Ce n'est qu'après la libération de Paris, quand "le Musée Grévin" eut été publié et republié, que j'ai su que Mme Fleury s'appelait en réalité Marie-Thérèse et non pas Marie-Louise. Je n'ai pas cru devoir remanier un vers, alors sorti du cœur, me livrer à un truquage de syllabes, puisque le premier tract ronéotypé de l'Union des femmes françaises lu à Lyon ou dans la



Marie-Thérèse Fleury.

“Le rôle du syndicalisme pour la paix et l'indépendance de l'Algérie”

Les 22-23 novembre 2001 à Montreuil à l'initiative de l'INSTITUT d'HISTOIRE SOCIALE de la C.G.T. deux journées d'études, débats, ont eu lieu sur ce thème.

150 à 200 syndicalistes, quelques rares jeunes n'ayant pas vécu cette époque, ont participé aux différents travaux des historiens et historiennes de la question algérienne et du syndicalisme. Des syndicalistes qui assumaient des responsabilités à différents niveaux durant toute la période 1954 - 1962, des témoins simples syndiqué(e)s, militant(e)s dans les entreprises privées et publiques et des camarades algériens ayant eu ou ayant des responsabilités dans le mouvement de libération et dans l'UGTA⁽¹⁾.

Le contexte de l'époque

Georges SEGUY a rappelé les réalités politiques, économiques et sociales qui dominaient la société française, le monde salarié, le lourd passé colonialiste des différents gouvernements français.

La politique coloniale a marqué lourdement les mentalités et comportements des français dont une importante partie des salarié(e)s. Un racisme latent, parfois exacerbé en direction des populations issues du Maghreb existait.

Pour une historienne, la CGT aurait pu faire plus dans cette lutte et porter plus vite, plus fortement la revendication de l'indépendance de l'Algérie, alors qu'elle ne parlait que d'autodétermination, de paix en Algérie.

Nous ne craignons ni la critique, ni l'autocritique sur cet aspect comme sur d'autres, ce que tout travail lucide de mémoire d'histoire rend indispensable.

Mais nous avons rappelé les positions traditionnelles depuis ses origines de la CGT sur le racisme, le colonialisme.

Les débats ont fait émerger, et cela est normal, un décalage entre l'ensemble des acteurs

syndicalistes et les historiens analysant “à froid”, avec des décennies de recul des événements à partir de textes, de compte-rendus de réunions, de rencontres, etc...

Par exemple: pour moi qui en 1957 ai commencé mon activité professionnelle et militante, la différence des mots : autodétermination, indépendance, paix n'avaient pas de signification. Ce que nous voulions, ce pourquoi nous nous battions c'était la paix, la lutte contre le racisme et le droit pour chaque être humain à vivre dans la dignité. Beaucoup de jeunes ont adhéré, milité à la CGT à partir de cette unique question, parce qu'elle était et pour longtemps, la SEULE organisation syndicale qui dans les services, les entreprises portait cette exigence.

La CGT aurait-elle pu faire plus ?

Il est difficile d'être juge et partie, mais quand même il y a quelques éléments et non des moindres qui ont pesé, il ne faut pas occulter.

- Dans aucune période de luttes syndicales, quels que soient les gouvernements un mot d'ordre, si “ferme” soit-il, n'a à lui seul eu la capacité de déclencher la mobilisation de masse.
- La CGT seule en tant qu'organisation syndicale portera la question des droits aux revendications des Algériens, de leurs aspirations nationales. Il faudra attendre 1957 (la guerre a commencé en 1954 !) pour que la CFIC se prononce pour “une solution libérale et rapide”, FO viendra seulement en 1961 - 1962.
- La CGT très souvent agira seule dans les entreprises privées, dans les services publics, dans la rue, les manifestations, actions de tous ordres, toujours interdites.
- La répression a été féroce, elle s'exerçait principale-

ment sur les militants CGT et les pacifistes.

- Concernant les partis politiques, seul le Parti communiste luttait pour la paix en Algérie.
- Le racisme latent, y compris chez bon nombre de salariés, nous imposait de partir des revendications des salariés, de leur vécu quotidien pour déboucher, les sensibiliser sur les questions plus vastes. Ce qui reste d'actualité, me semble-t-il sur les questions de la mondialisation, du terrorisme.

Plusieurs camarades ayant milité dans des entreprises privées et publiques à Paris ou en province ont témoigné avec beaucoup d'émotion, de chaleur humaine, des réalités : répression, difficultés de débats, de compréhension plus complexe dans les services publics où n'existait aucun lien avec les immigrés puisqu'ils y étaient totalement absents ! Et où les notions de “solidarité de classe” étaient très vagues.

Nous avons témoigné de combien d'énergie, de volonté, de conviction, de ténacité, il nous a fallu déployer. Combien de manifs, délégations, pétitions, etc, il nous a fallu organiser pour nous retrouver à quelques poignées de syndiqué(e)s, par exemple lors de la manifestation du 8 février 1962.

La CGT et les solidarités

Dés 1956 les sections et syndicals les ont organisés, et pourtant les historiens m'ont paru assez critiques, notamment sur le soutien aux jeunes qui ont refusé de porter les armes contre le peuple algérien.

Notre camarade René BOYER, alors secrétaire de la section du “Courrier nuit” des chèques, a eu ce grand courage. Nos camarades de Paris chèques ont témoigné du rôle du syndicat, des syndiqués, autour de René, soutien sans relâche (voir le n°3 du Relais).



Des camarades ont aussi rappelé les actions plus spectaculaires (aujourd'hui elles seraient médiatisées !) : les militants couchés sur les rails SNCF pour empêcher le départ des appelés, l'organisation de la solidarité autour des mères des collègues de travail appelés ou surstitaires, les barrages de rues pour bloquer la circulation.

Soulignons aussi, des camarades algériens que nous avons cachés, notre soutien à leurs familles (moralement et financièrement).

Il ne peut y avoir de conclusions de ces quatre demi-journées si riches sur une période à la fois douloureuse et complexe.

Il faut souligner l'intérêt qu'il y a à croiser les témoignages des expériences et vécus de celles et ceux qui avec leur raison, mais aussi leur cœur ont chacun et chacune été acteurs de notre histoire, avec l'analyse des historiens, historiennes dont le métier est de relater les événements à partir de documents en excluant tout à priori.

JACQUELINE GUICHARD
(En activité à Paris-chèques de 1957 à 1965).

Nota : les travaux de ces journées, les interventions, débats seront synthétisés et publiés en extenso par les cahiers de l'HS CGT. Aussi je n'ai souligné que quelques aspects qui m'ont paru essentiels.

(1) UGTA : Union générale des travailleurs algériens.

Les camps d'internement en Afrique du Nord

Qui connaît la déportation en Afrique du Nord de nombreux antifascistes et patriotes dès le printemps 1941 ?

Bien peu ! Car il s'agit d'une déportation méconnue. Il en est de même de l'histoire de l'internement dans les trois pays d'Afrique du Nord : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie.

C'est le voile sur cette période qu'ont voulu lever les organisateurs d'une rencontre qui eut lieu le vendredi 16 novembre 2001 au Palais du Luxembourg.

L'initiative en a été prise par l'association des Résistants, déportés, internés et emprisonnés politiques en Afrique du Nord (ARDIEP), avec madame Madeleine Quéré et l'association des Fonctionnaires d'Afrique du Nord et d'Outre-mer (AFA-NOM), avec monsieur Paul Halimi.

Placée sous la présidence de madame Marie Claude Beaudou, sénatrice du Val d'Oise, étaient réunis des universitaires et des représentants des associations organisatrices.

Notre Institut d'histoire sociale avait répondu à cette invitation et était représenté par Serge Lottier.

On notait la présence de Jean Blanchon, Michel Delugin, Emile Dupuy pour Libération Nationale PTT.

Quelques éléments des interventions

Les universitaires, chercheurs ou historiens rappelleront les textes qui permirent dès 1940 et parfois même antérieurement de mettre en place la répression sous toutes ses formes.

"Le décret Séro du 9 avril 1940" précise "Nul ne peut contester que le sabotage du moral de l'armée et des populations civiles ne puisse avoir de conséquences au moins aussi graves pour la sécurité du pays."

Les mêmes notent que c'est à l'appui de textes de cette nature et sans autre forme de procès que de nombreuses personnes furent internées dans les différents camps de l'Afrique du Nord.

Leurs origines étaient diverses. Parmi eux, il y avait des élus, parlementaires ou municipaux, des communistes ou proches de ce Parti, des syndicalistes ou tout simplement des "suspects", des juifs, des francs-maçons. La plupart français, mais aussi des étrangers, des Espagnols - anciens combattants de la République espagnole - des

anciens combattants des brigades internationales qui, gades de la dissolution de leurs compagnies, n'avaient pu regagner leur pays fasciste - en particulier des Allemands, des Autrichiens et des Italiens.

André Moine, l'un des fondateurs de l'ARDIEP, précise dans son livre "La déportation et résistance Afrique du Nord 1939 - 1944" :

"Ils étaient d'origine sociale et régionale, d'éducation, de tempérament différents. Rien ne serait plus arbitraire que de les présenter comme coulés dans le même moule. La formation politique était loin d'être uniforme, ni du même niveau, et les réactions face aux événements étaient diverses..."

L'internement, ne reposait sur aucun fait, aucun procès, aucune condamnation, il était l'œuvre d'excès de zèle envers des hommes qui s'étaient manifestés antérieurement."

André Moine donne la composition sociale du camp de Bossuet en mars 1941. Les métallurgistes y sont les plus nombreux en compagnie de 52 cheminots, 45 enseignants, 17 PTT mais aussi des commerçants, des artisans, des professions libérales soit un total de 496.

Concernant le Maroc, le détail de la situation sociale des internés est de même nature et nous pouvons préciser la présence de quatre postiers plus ou moins connus.

Paul Aurange qui représenta les postiers du Maroc au 8^e congrès CGT des PTT en 1938.

Charles Dupuy qui fut trésorier de notre Fédération dans les années 1960. Mar-



Charles Dupuy

ceau Mazet de Marrakech. Robert Harend de Mazajan.

Deux groupes d'internés ont subi un sort particulier qui reposait sur des discriminations d'origine et de religion.

Quand Vichy internait ses soldats juifs d'Algérie (titre de "Libération") : 14 000 à 15 000 juifs furent soumis à de mauvais traitements par les autorités françaises.

Déchus de leur nationalité française en octobre 1940, ils ont été envoyés en camp de travail dans le sud algérien.

Le deuxième groupe déjà signalé concerne les étrangers qui au lendemain de l'Armistice, Polonais, Autrichiens, Tchèques rejoignirent les Espagnols qui étaient internés depuis 1939. Et la vie de forçat commençait. Ils furent internés dans des camps de travail.

Enfin une initiative qui se veut de faire connaître une page de notre, très peu connue voire méconnue, histoire.

Il ne tient qu'à nous Institut d'histoire sociale de trouver un prolongement à cette initiative.

Des contacts sont pris avec d'autres Instituts d'histoire sociale CGT pour perpétuer la connaissance de cette page d'histoire.

EMILE DUPUY



Boudenib - camp l'haricot (Maroc)

Conseil d'administration du 12 décembre 2001

Au cours de cette réunion, les membres du CA ont fait le point sur l'activité – conséquente – déployée par notre Institut durant l'année écoulée.

- Les initiatives n'ont pas manqué, de même que leur réussite. Citons les soirées débat sur "la guerre d'Algérie et Charonne", "les 27 fusillés de Chateaubriant", le déjeuner débat dans le cadre du roman social avec des écrivains postiers ; la présentation du livre de René Bidouze sur la Commune " 72 jours qui changèrent la cité".

Notre présence dans de nombreux congrès et assemblées de syndicats, dans les colloques, journées d'étude, expositions etc. et enfin " la première présence de l'IHS" au congrès de la Fédération en octobre à Clermont-Ferrand, au cours duquel 35 adhésions et réadhésions ont été réalisées.

- Toutes ces activités ont permis un renforcement de notre Institut et également le maintien de son équilibre financier en 2001.

- Notre publication "Le Relais" avec les dossiers comme "le service public des PTT de Mexandeau à Longuel", "la grève de 1953", "les droits syndicaux" a aidé ses lecteurs à mieux connaître leur histoire tout en les éclairant sur la situation présente.

- La brochure rédigée par M. Desseigne "De la charité à la solidarité" est un excellent outil pour débattre de l'avenir des retraites dans notre pays (à commander à l'IHS).

- Pour 2002, le CA propose de poursuivre notre activité dans toute sa diversité comme l'an passé. Initiatives en perspective : avec l'URIF et l'IHS confédéral, le 40^e anniversaire des accords d'Evian et la fin de la guerre d'Algérie ; avec les IHS des mineurs et des cheminots, une soirée débat sur les camps d'internement ; une rencontre avec les anciens syndicalistes allemands ; la poursuite de la réflexion sur les services publics, en commun avec la Fédération ; retravailler la période – assez méconnue – de la fin de 1940 et début 1950 ;

- Vont paraître : un brochure de N. Allory sur le déroulement de la grève de 1968 aux chèques postaux de Lyon ; le livre de S. Mangiapane "Contribution à l'histoire du syndicalisme CGT dans les chèques postaux de 1945 à 1978".

- Le CA a réitéré, auprès de la Fédération, la demande d'une présence de l'IHS dans les stages syndicaux, c'est d'autant plus urgent qu'il y a un rajeunissement très important du collectif militant, à tous les niveaux.

- Dans le même ordre d'idée, nous allons réfléchir à un questionnaire pour savoir ce que les militants de la Fédération attendent de l'IHS et de sa publication Le Relais. Enfin concernant le journal fédéral (publication de masse) : nécessite aussi, ponctuellement, d'avoir une page réservée pour traiter de l'histoire.

- Le CA a pris la décision statutaire de tenir son Assemblée générale annuelle le 15 février 2002 à Montreuil.

La même justice pour tout le monde

Le 13 juillet 2000, un décret accorde une indemnisation d'une rente de 3000 F par mois ou la somme unique de 180000 F aux orphelins de déportés juifs. Les autres orphelins de déportés en sont exclus.

Notre ami, Michel Cariou¹, fils de déporté mort en déportation à Dachau après avoir été détenu à Chateaubriant exige que soit réparée cette injustice.

"Que penserait-il (son père) écrit-il à la ministre de la Justice "s'il savait que plus d'un demi-siècle plus tard on fasse le tri de leurs souffrances à travers la séparation dérisoire de leurs origines ethniques ou de leurs convictions..."

Il nous demande de faire connaître sa protestation, nous la faisons d'autant plus volontiers que nous la partageons.

(1) Michel Cariou : Militant CGT du Finistère

Nous avons lu

Dans le n° 81 des Cahiers de la FNARH⁽¹⁾ de juillet août septembre 2001 de nombreux articles sur La Poste et sur le Télégraphe, tous passionnants. Cette revue informe et fait une courte analyse des brochures ou livres publiés par l'IHS.

(1) FNARH : Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et de France Télécom pour la Recherche Historique.

Informations

- L'Institut était présent dans les congrès départementaux du Val-d'Oise (4 adhésions), des Yvelines (6 adhésions), de la Côte-d'Or (20 adhésions), lors de journées d'études à Annecy (4 adhésions).

- L'Institut a visité avec la fédération, l'exposition "La commune de Paris a 130 ans - 20 peintres aujourd'hui" à l'Assemblée nationale

En haute-Savoie, une première !

Le 10 décembre, à l'initiative de l'IHS confédéral départemental et du syndicat départemental des PTT s'est tenue une journée d'étude sur "**Le service public PTT, son histoire, son évolution, son avenir**", avec la participation de la région CGT PTT Rhône-Alpes.

Après une introduction sur l'histoire présentée par l'IHS CGT PTT, les 30 participants actifs (24) et retraités (6) ont très largement débattu et "**sans langue de bois**". Analyses et propositions diverses ont enrichi la réflexion de chacun. C'est une première. Elle s'inscrit dans la démarche de l'IHS qui souhaite travailler sur l'histoire du service public, terreau pour sa continuité et son développement.

Initiative à renouveler donc dans d'autres départements !